

Rapport du Président

Commission permanente
du lundi 15 mai 2023
N° CP-2023-4-5-1
N° applicatif 5814

5^{ème} Commission

Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme

Service instructeur

Offre d'accueil en établissement

Service consulté

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL POUR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE - PLAN ENFANCE

Résumé : Dans le cadre de la contractualisation départementale pour la prévention et la protection de l'enfance (SNPPE) 2021-2022, la délégation du Bas-Rhin de l'ARS Grand-Est et les services de l'Aide Sociale à l'Enfance de la Collectivité Européenne d'Alsace ont lancé en avril 2022 un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'une unité de vie de 8 places ouverte à l'année en IME, dédiée aux enfants à double vulnérabilité.

Suite à l'examen des 2 offres réceptionnées, le projet présenté par la Fondation Protestante du Sonnenhof à BISCHWILLER a été retenu, projet répondant aux attendus du cahier des charges, fixés dans l'appel à manifestation d'intérêt, pour un montant annuel de 184 524 € financé uniquement par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Cette opération rentre dans le cadre de la SNPPE, elle est neutre financièrement pour la CeA.

La convention tripartite ARS/CeA/Sonnenhof définit :

- le public concerné par l'accueil (enfants confiés à l'ASE et pris en charge en IME),
- les modalités de collaboration et d'intervention entre l'ARS, la CeA et l'établissement d'accueil (comité de suivi permettant de piloter le projet),
- les indicateurs d'évaluation du projet.

La 5^{ème} commission dans sa séance du 4 mai 2023, a émis un avis favorable sur ce rapport.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver la convention de partenariat portant sur la création d'une unité de vie ouverte à l'année au sein de l'institut Médico-Educatif (IME) de Bischwiller géré par la Fondation Protestante Sonnenhof, dédiée aux enfants à double vulnérabilité par extension des périodes d'ouverture de places d'internat de semaine, joint en annexe au présent rapport,
- de m'autoriser à signer ladite convention.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.